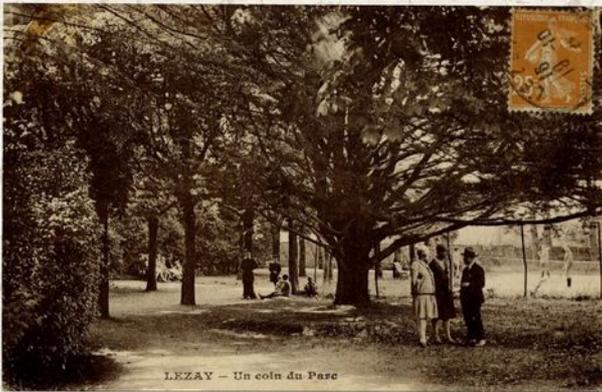




# Lezay d'hier à aujourd'hui



## Circuit de promenade en photos



## Commentaires des photos et plan du parcours



**Parcours de 1,8 km  
avec 26 photos sur  
panneaux**



Ce document accompagne les photos anciennes implantées dans le centre ville au fil d'un circuit de découverte qui éclaire quelques lieux emblématiques du Lezay historique des XIXe et XXe siècles.

Il invite à porter un nouveau regard sur les espaces du centre ville au cours d'une promenade urbaine et bucolique.

Nous souhaitons mettre en lumière le riche passé historique et commerçant de notre bourgade en associant les habitants. Le circuit du bourg n'est que l'ébauche de cette démarche.

J'invite les habitants qui souhaitent s'y inscrire à se faire connaître ainsi qu'à partager leurs éventuels documents et souvenirs concernant le bourg mais aussi les villages. D'autres itinéraires de découverte pourront ainsi être proposés.

Certain que notre commune pourra retenir l'attention des Lezéens comme des visiteurs, je vous souhaite une bonne promenade et de belles (re)découvertes.

Olivier Gayet, maire de Lezay.

## **Remerciements**

*Le projet de visite Lezay d'hier à aujourd'hui a été réalisé en s'appuyant sur la collection de cartes postales de madame Sarah Marsault, professeur de dessin résidant à Poitiers. Elle possédait une maison à Lezay d'où étaient originaires ses parents, qu'elle légua à la commune avec tout son contenu.*

*Le fonds de cartes postales est consultable sur demande à la médiathèque de Lezay.*

*Madame Jane Migault, qui résidait place du Champ de Foire, a également prêté des documents que la municipalité a pu reproduire.*

**Conception et rédaction :** Commission Projets citoyens et vie économique de la municipalité de Lezay

**Edité par nos soins. Septembre 2020**

# 1. La gare



Le Tramway des Deux-Sèvres (TDS) desservait Lezay à partir de Saint-Maixent en 1899 puis a été prolongé vers Melle en 1901.

Trois tramways passaient chaque jour à la vitesse de 20km/h, sur une voie d'un mètre de large et transportaient voyageurs et marchandises.

Le TDS a fonctionné jusqu'en 1940.

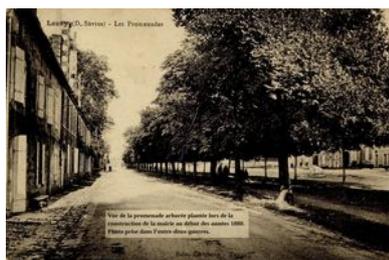
Le bâtiment de la gare principale, propriété communale jusqu'en 2019, est toujours visible rue de Chantalouette. Il se composait de 4 pièces : les 2 du rez-de-chaussée étaient réservées aux voyageurs, bureau et guichet. L'étage servait d'habitation pour un couple d'employés.

On distinguait les stations, où du personnel était présent, les haltes sommairement aménagées et les arrêts facultatifs. Les voyageurs devaient faire signe pour arrêter le tramway. C'était le cas à L'Anguillerie et au coin du Chemin de la Cavalcade, chemin qui fût créé pour le passage de la voie vers Saint-Vincent-la-Châtre.

En 1910, Lezay, avec ses 11 500 billets vendus, se classait en 5ème position parmi les stations les plus fréquentées des Deux-Sèvres.

*Pour quitter Lezay, vers Saint-Maixent, la voie est en montée. Les anciens de la commune se souviennent qu'il n'était pas rare de devoir descendre du tramway pour pousser.*

# 2. La promenade



*Photo prise dans l'entre-deux-guerres.*

La promenade a été créée lors de la construction de la mairie au début des années 1880.

Une partie des arbres a été ensuite supprimée pour les besoins du marché. Il s'agissait de faciliter les manœuvres des camions et le stationnement.

Le marché aux bovins déplacé à l'extérieur du bourg, des arbres ont été replantés en lien avec la création d'un cheminement piétonnier jusqu'au kiosque.

*Ce sont des marronniers qui étaient plantés sur la promenade, ce qui faisait la joie des écoliers qui faisaient provision de marrons avant de rentrer en classe, et s'amusaient à les lancer sur les filles.*

### 3. La Mairie-école



La Commune achète une partie du pré (18a 19ca) de la propriété de Maître Boursier pour 9.887 francs, et décide la construction d'une mairie, d'un prétoire et de deux écoles.

L'estimation des travaux s'élève à 86.938 francs. L'obtention de subventions est difficile, aussi la construction ne débute qu'en 1883. La commune consacra 58.575 francs à la réalisation de ce bâtiment.

Il comprend alors au rez-de-chaussée un logement de concierges et le bureau de la Justice de Paix. Au premier étage, se trouvaient le secrétariat de mairie et la salle de réunion du Conseil qui fait également office de salle des mariages. De part et d'autre du bâtiment central étaient prévus à droite l'école catholique et à gauche l'école protestante, ainsi que les logements des instituteurs.

Ce regroupement dans un même bâtiment est une particularité, qui n'a finalement pas vu le jour, car les lois instituant l'école gratuite et laïque ne le permirent pas. Ce sera donc, plus classiquement, une école de garçons et une école de filles.

*Fin XIXe siècle, les protestants étaient majoritaires à Lezay. Cependant il semble que la population de Lezay ne soit pas venue au protestantisme dès le début du XVIe. Suzanne de Lezay, proche parente des seigneurs de Lezay, a épousé Agrippa d'Aubigné, grand défenseur des protestants. Pour autant, les seigneurs de Lezay étaient restés catholiques et ont entravé la pratique du culte protestant.*

*En 1657, ils firent un procès à Marguerite de la Muce qui faisait célébrer le culte protestant dans son château de Boisse-en-l'eau. Elle gagna le procès et la même année le pasteur Cuville y prêchait devant 250 puis 350 fidèles en 1661.*

*Lorsque Louis XIV a révoqué l'Edit de Nantes en 1685 et envoyé des dragons (soldats du roi) convertir les protestants, on a relevé 955 abjurations à Lezay puis environ 200 dans les 20 ans qui ont suivi.*

*Des régiments furent logés chez les protestants qui devaient les nourrir et leur payer une solde, de fin novembre 1692 à avril 1693, puis en 1698, 1699 et 1703. Durant cette période, des assemblées secrètes ont cependant lieu comme en 1698 entre Bignet et la Baronnière avec plusieurs centaines de participants ou encore à La Mauvatière.*

*Par contre, on ne trouve aucune trace d'un temple avant l'actuel édifice.*

### 4. Le champ de foire aux bœufs



Depuis le XIIe siècle, il existait des foires et marchés à Lezay, auprès du château féodal. Le seigneur percevait des droits sur les marchandises amenées.

On compta 11 foires annuelles, avec leurs spécificités. Elles se tenaient : le 20 janvier, les 1er et 3e lundis de carême, pour les bovins gras, le 30 avril, avec la foire de la jeunesse, la plus fréquentée de l'année, le 8 juin, le 8 juillet, le 1er septembre,

le 29 septembre, foire de la louée pour les ouvriers agricoles, le 30 octobre et le 30 novembre pour les bovins maigres et 21 décembre.

Les foires étaient jour de congé, l'après-midi, pour les domestiques agricoles.

## 5. La place du champ de foire et l'octroi



Les foires et marchés ont marqué l'urbanisme du bourg, caractérisé par le grand espace libre central, ancien champ de foire.

Le 6 mai 1838, le Conseil Municipal décida d'un premier agrandissement du champ de foire. La nouvelle route de La Mothe à Sauzé le traversait.

Le 17 avril 1866, le Conseil décida l'expropriation des terrains en vue du deuxième agrandissement, réalisé en 1869. Cette même année est créé le bâtiment de l'octroi où les vendeurs de veaux devaient s'acquitter d'une taxe auprès de la municipalité (cabane à gauche). L'octroi jouxte alors la halle aux veaux, un hangar d'une vingtaine de mètres de long pouvant abriter 50 veaux.

Les marchés ont pris de l'importance au niveau national et international avec les exportations vers l'Italie et l'Espagne et parallèlement, les foires ont progressivement disparu. En 1950, une barre extérieure permettait de placer 150 veaux. En 1960, une halle fut construite pouvant accueillir 750 veaux (actuelle halle aux volailles).

La halle actuelle, au pré de l'étang, fut construite en 1980. Elle peut accueillir 8 000 veaux. Avec 70 000 bovins dont plus de 6000 veaux négociés chaque année, Lezay est le premier marché aux veaux de France. Les cotations qui s'y définissent chaque mardi matin servent de référence pour les cours nationaux.

*Les chiens étaient nombreux sur le foirail et les accords parfois difficiles à trouver entre éleveurs et maquignons. On raconte que ces derniers, toujours équipés d'un bâton avaient tôt fait de froter discrètement celui-ci à l'arrière train d'un chien puis aussi discrètement sur le pantalon d'un vendeur difficile. Un des chiens présents sur le marché venait à coup sûr ensuite lever la patte sur pantalon en question.*

## 6. Le kiosque à musique



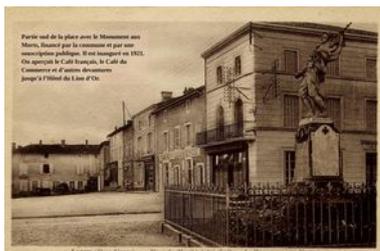
En 1921, Honoré Canon chef de musique de la fanfare souhaite « disposer d'un kiosque à musique fixe afin de ne plus avoir à louer un kiosque mobile pour chaque manifestation locale. »

D'un coût de 11.000 F, la construction du kiosque a été financée par souscription publique entre 1922 et 1925. 250 donateurs ont contribué, dont la commune.

Ce sont les artisans lezéens parmi lesquels le serrurier Doussot, qui l'ont fabriqué à partir d'un plan acheté sur catalogue. Une trappe donne accès à l'espace sous le plancher où étaient stockés les bancs pour les spectateurs.

Le kiosque a été utilisé pour la première fois pour le concert de printemps en 1926.

## 7. La place du Marché, partie sud



On aperçoit le Café français, le Café du Commerce et d'autres devantures jusqu'à l'Hôtel du Lion d'Or, tenu par la famille Beaufigeau.

## 8. La place du Marché, partie nord



Le bâtiment de l'actuelle poste faisait partie de la propriété de Léon Gille. Après le décès de sa veuve, Maître Boursier l'acquiert en 1872. Il y ajouta une étude notariale, partie basse le long de la route, vers le parc.

Les **Monuments aux Morts** français ont pour la plupart été financés par souscription publique. Celui de Lezay fait exception, la municipalité de l'époque y ayant consacré un budget de 7.000 francs en plus de la participation des habitants.

Lors de son inauguration le 6 novembre 1921, le pasteur Georges Cadier le décrit ainsi :

*« ... surgissant en plein le ciel et d'une blancheur éblouissante, le soldat de marbre vient d'être touché à mort et tombe vers le sol. Sa main droite se crispe dans le vide, sa main gauche presse sur son cœur le drapeau à la hampe brisée. Ses yeux se voilent sous la fine moustache, ses lèvres s'entr'ouvrent pour exhaler une plainte suprême... »*

*Lorsque les mères contempleront ce monument, elles auront sous leurs yeux l'image profondément humaine et émouvante du sacrifice consenti par leurs fils... Les mères maudiront cette guerre cruelle. Les enfants la détesteront et, ... ils feront le serment de donner à l'humanité la paix libératrice. »*

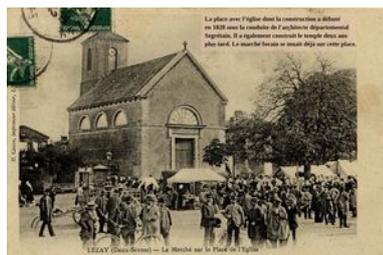
## 9. La rue du Temple



La rue du Temple comportait de très nombreux commerces et artisans (mercerie Gornard, charron-forgeron Dutemple Frères, peinture Georges Pouilloux, maçonnerie Aristide Bonneau...) dont subsistent des devantures et inscriptions.

Le bureau de Poste se trouvait dans cette rue, jusqu'en 1939.

## 10. L'église



La première église, dédiée à Saint Médard, date au moins du XI<sup>e</sup> siècle. Elle se trouvait à l'emplacement de l'actuelle halle alimentaire.

L'église actuelle est construite en 1828 par l'architecte départemental Pierre-Théophile Segrétain. La consécration de l'église a lieu en 1830.

Dans son testament politique, en 1842, M. Sauvé-Maisonneuve, maire depuis 35 ans, indique la place de ces bâtiments publics pour faire reconnaître le rang de chef-lieu à Lezay :

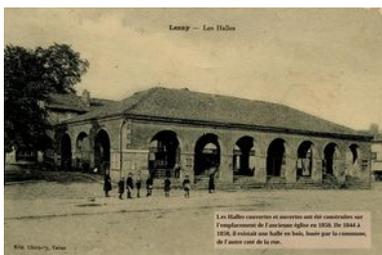
*« Lorsque j'ai été chargé de l'administration de la Commune, Lezay était réduit à l'état de hameau, cet ancien bourg ne présentait aucun signe distinctif d'un chef-lieu de Commune. Pour l'ôter d'un pareil état d'isolement, je projetai de faire bâtir une église catholique et un temple protestant, et par votre concours et votre aide je parvins à réaliser mon projet.*

*Il y avait vingt-huit ans que l'on nous avait ravi le chef-lieu de canton, et aussitôt que nous possédâmes nos deux monuments religieux, je réclamais ce même chef-lieu, et je fus assez heureux de l'obtenir. Il fallut alors faire bâtir un prétoire, et, comme la commune n'avait pas de mairie, je parvins à faire faire l'un et l'autre dans le même bâtiment. »* Cette mairie était située rue du Marais.

*L'architecte Pierre-Théophile Segrétain a également construit le temple. Les travaux des deux édifices ont été pour partie concomitants. Même architecte, même époque, les larges baies des deux édifices avaient les mêmes dimensions, tant et si bien que les ouvriers ont placé les vitraux destinés à l'église dans le temple. Ils n'eurent que la peine de les déposer pour leur réinstallation dans l'église.*

En 1868, l'architecte François-Victor Vallet proposa un devis de reconstruction de la charpente et de la couverture. L'intérieur de l'église sera réaménagé vers 1950.

## 11. Les Halles alimentaires

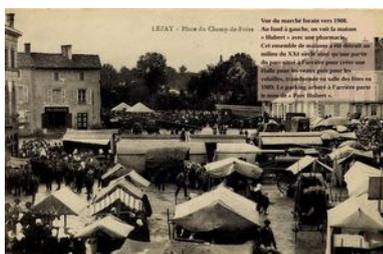


Les Halles couvertes et ouvertes ont été construites sur l'emplacement de l'ancienne église en 1850.

Auparavant, la commune louait une halle en bois située de l'autre côté de la rue. M. Sauvé-Maisonnette, maire de 1807 à 1842, dans son testament politique préconisait de l'acquérir :

*« Nous payions un fort loyer pour l'instituteur, et au lieu de cent quarante francs que nous donnions par an, nous lui avons procuré un établissement très commode pour lui et ses élèves, moyennant deux mille francs, et la caisse municipale possède aujourd'hui un fond de quatre mille sept cents francs qui peut être utilisé à acquérir les halles, ce qui affranchirait la Commune de payer pour elles un loyer de deux cent cinquante francs, ce qui augmentera les revenus communaux d'une pareille somme. »*

## 12. Le marché forain



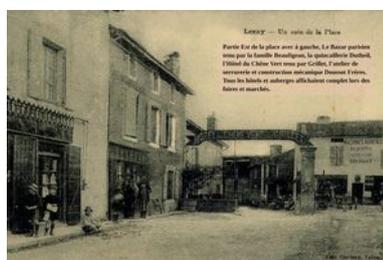
Vue du marché forain vers 1900. Au fond à gauche, on voit la maison « Hubert » avec une pharmacie.

Cet ensemble de maisons a été détruit au milieu du XXe siècle ainsi qu'une partie du parc situé à l'arrière pour créer une halle pour les veaux puis pour les volailles. Ce bâtiment a été transformé en salle des fêtes en 1989.

Le parking arboré à l'arrière porte le nom de « Parc Hubert ».

Les pierres de cet ensemble bâti ont servi pour remblayer le sol de l'actuel marché aux veaux rue du Pré de l'Etang.

## 13. La partie Est de la place



Partie Est de la place avec à gauche Le Bazar parisien tenu par la famille Beaufigeau, la quincaillerie Dutheil, l'Hôtel du Chêne Vert tenu par Grillet, l'atelier de serrurerie et construction mécanique Doussot Frères. Tous les hôtels et auberges affichaient complet lors des foires et marchés.

## 14. La rue Basse



L'actuelle rue de la Moinauderie s'appelait la rue Basse. On voit ici au coin de la rue le Café des Halles et la Boucherie Sabourault.

*Pierre Bouillard, acteur d'une troupe de théâtre ambulant, de passage à Lezay, écrivait en juin 1909 une chanson sur l'air de Ménilmontant qu'il intitulait Tout Lezay y pass'ra ! Il nous livre un véritable inventaire des activités du bourg au début du XXe siècle.*

*« Puisque vous le permettez  
Messieurs je m'en vais chanter  
Sans me faire prier bien vite le mérite  
De vos nombreux commerçants  
Qui sont tous de bons enfants  
Actifs, polis et zélés  
Vive ceux de Lezay (bis) »*

*Il cite les noms de 17 bars, hôtels-restaurants « bistrots empoisonneurs avec leurs liqueurs », 9 épiciers, un marchand de cigarettes et allumettes, deux « quincailliers malins », un tanneur, 5 marchands de « vins en tonnes et en bonbonnes », deux bijoutiers, deux marchands d'escarpins, 4 forgerons, 3 peintres, 2 barbiers qui « savent raser sans jamais jaser », 5 menuisiers, 2 mécaniciens, 2 meuniers, 2 bourreliers, 2 fournisseurs de chevaux, 1 vidangeur, 3 bouchers, 2 tailleurs de pierre, 1 chaisier, 1 serrurier, 1 tanneur de peaux de lapin, 3 maçons, 3 charrons, 1 tailleur, 2 marchands de vin en gros, 4 sabotiers, 3 boulangers, 2 marchands de drap, un « imprimeur de renom, Monsieur Canon », 3 plâtriers, 1 « très joyeuse bonne laveuse », 1 « très doux huissier », 2 notaires, 3 médecins, 2 pharmaciens, 2 marchands de « sapins et ormeaux », 1 vétérinaire, deux dames « recevant les nouveaux-nés », des facteurs « pas boiteux », des pompiers « vigoureux », un policier, 2 poissonniers, la vendeuse « la plus bat, la mère Agathe », 1 ferronnier, 2 marchandes de blanc et mercerie, un bon chasseur, un bon journalier.*

*Il considère que « Les écoles sont étonnantes épatantes », que « nous avons bonne musique, et très bonne gymnastique », avant de conclure :*

*« Du théâtre les artistes  
Vous quittant seront bien tristes  
Et avec moi vous crierez  
Vive Lezay (bis) »*

## 15. Le champ de foire aux moutons



Derrière les halles alimentaires, place de la Payse ainsi qu'en haut de la rue du Pont de l'Arceau, sur la placette devant la pharmacie centrale, se tenait le marché aux moutons et chevreaux.

En 1965, la municipalité mène une réflexion pour construire une halle aux chevreaux, ce qui sera réalisé en 1967. Ce bâtiment est aujourd'hui la salle des fêtes.

## 16. La Cour du Cheval blanc avec le Foyer Léon Blum



Une partie des bâtiments de la cour daterait du XVIIe. Dans la cour, existaient l'auberge du Cheval Blanc et un pigeonier.

Le Foyer Léon Blum abritait dès 1937, soit un an après le début du Front populaire, le siège de la section locale de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO).

Le journal La Fraternité du 30 janvier 1937 se fait l'écho de

cette installation :

« Les militants de la section socialiste, ont, pour la première fois, tenu leur réunion mensuelle au Foyer Socialiste, Cour du Cheval-Blanc. A l'unanimité, il a été décidé qu'il porterait le nom de celui qui vient de sauver la Paix, le grand homme d'État Léon Blum.

Le foyer Léon Blum va être ouvert à la jeunesse qui pense et qui croit à la paix : des livres, des journaux, des brochures seront à leur disposition ; des jeux divers leur permettront de se distraire. Une fois par semaine, une causerie instructive sera faite par un camarade de la section : travail industriel et agricole, économie politique, histoire, voyages, tels seront les sujets traités.

Actuellement la section procède à l'aménagement complet du Foyer ; déjà, de nombreux amis ont offert des objets ou meubles ; qu'ils soient vivement remerciés. Quant à ceux qui, reniant leur origine critiquent et braillent contre ce Foyer, qu'ils méditent la maxime ci-dessous : les ânes braient, la caravane passe ! A. Chopin »

## 17. La rue du Pont-de-l'Arceau



Vue du haut de la rue du pont de l'Arceau avec à gauche, l'entrée de l'ancienne pharmacie centrale.

## 18. La rue du Pont-de-l'Arceau (milieu)



Au milieu de la rue du pont de l'Arceau se tenait la librairie Honoré Canon, siège du journal « La Fraternité ». La barrière à gauche après la librairie menait vers la première Huilerie Allonneau. L'imprimerie Chopin se trouvait derrière la librairie.

Honoré Canon fonde en 1904 le journal coopératif hebdomadaire « La Fraternité » avec le pasteur Georges Cadier, de Pamproux.

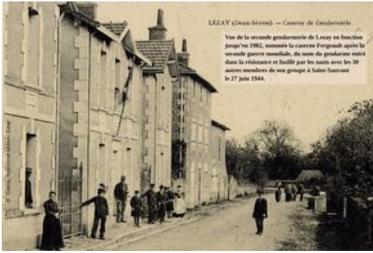
Dans le premier numéro, il écrit que les objectifs de ce journal sont : « *Renseigner la démocratie rurale, défendre vigoureusement tous ses droits. Nous prendrons fait et cause pour tout ce qui instruit, élève, moralise et éclaire le peuple, pour tout ce qui lui vaudra une part plus grande de justice sociale.* »

Pendant la seconde guerre mondiale, la Fraternité écrit deux éditions différentes, une « officielle » et une réservée aux abonnés, qui était beaucoup plus critique envers le régime de Vichy. Marc Jospin, pasteur de Vitré en a été le rédacteur en chef de 1940 à 1942. Honoré Canon a été convoqué à la Kommandantur de Niort et le journal a été suspendu.

Pour continuer à exister, il devra changer de nom à la reprise de son activité en 1948 et deviendra La Concorde.

*Pendant la seconde guerre mondiale, l'imprimerie Chopin, située rue du Pont de l'Arceau, qui imprimait La Fraternité a aussi imprimé des tracts pour la résistance ainsi que du papier pour réaliser de fausses cartes d'identité et ce en plein jour car ils étaient surveillés la nuit.*

## 19. La caserne Fergeault



Vue de la seconde gendarmerie de Lezay en fonction jusqu'en 1982, nommée la caserne Fergeault après la seconde guerre mondiale, du nom du gendarme entré dans la résistance et fusillé par les nazis avec les 30 autres membres de son groupe à Saint-Sauvant le 27 juin 1944.

Dans son testament politique, en 1842, M. Sauvè-Maisonneuve, maire pendant 35 ans, liste les services qu'il a installés ou redonnés à Lezay pour lui faire reconnaître le rang de chef-lieu. La gendarmerie tient déjà une place importante dans les services des bourgs.

*« Nous avons le chef-lieu de canton mais la brigade de gendarmerie fut transférée à la Mothe Saint-Héray. Sur ma demande réitérée, le gouvernement nous accorda une brigade à pied, mais nos chemins étaient impraticables au point qu'en hiver nos voisins n'assistaient à nos foires qu'avec la crainte de s'embourber.*

*Afin de sortir de nos boues, je fis la demande d'une route départementale allant de la Mothe à Sauzé, passant par Lezay, et je l'obtins. J'ai aussi obtenu le chemin de grande communication de Lezay à Sauzé par Sainte-Soline, celui de Lezay à Melle par les bois de la Foye, celui de Lezay à Lusignan par Saint-Sauvant, et celui de Lezay à Couhé ; cette route et ces chemins sont en bonne voie de se parfaire et même ils sont livrés à la circulation dans plusieurs parties. »*

Un bâtiment pour abriter la gendarmerie fut construit rue du Temple. Les fenêtres munies de barreaux étaient celles des chambres de sûreté, à l'entre-sol. Mais l'emplacement de ce bâtiment aurait été jugé trop excentré et la marée-chaussée ne l'occupait pas.

Il s'agissait d'une gendarmerie à cheval. Les écuries étaient situées au fond de la cour. Outre le bureau, à gauche de la seconde entrée, la gendarmerie comprenait des logements pour 5 familles. Quelques modifications eurent lieu ensuite : l'écurie devient garage pour l'estafette et le bureau trouve sa place à côté, au fond de la cour.

La gendarmerie de Lezay s'est distinguée dans les années 1960 en remportant le concours de la plus belle caserne de la 4<sup>e</sup> légion qui comprenait la Vienne, l'Indre, l'Indre-et-Loire et les Deux-Sèvres.

## 20. et 21. La Laiterie coopérative



La laiterie coopérative de Lezay a été créée en 1905.

En 1907, 1220 fermiers possédant 1500 vaches produisaient 83 tonnes de beurre par an. En 1913, elle comptait cinq employés.

*En 1914, la laiterie donnait 2 kg de beurre par semaine à l'hôpital temporaire installé salle Jeanne d'Arc, route de Melle, qui accueillait les blessés de guerre.*

La fromagerie, créée en 1927, produisait des camemberts de vache et des fromages de chèvre.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le laitier, propriétaire de son véhicule, ramassait le lait à l'aide d'une charrette à grandes roues pourvu d'un bidon de 120 litres.

A la fin des années 1940, les camions se sont généralisés. Ils embarquaient les bidons de 20 litres marqués du numéro du producteur. Les citernes sont venues ensuite.

La laiterie coopérative a compté jusqu'à 140 employés dont 23 laitiers. Elle a fermé en 2011.

## 22. La rue du Marais



Vue vers 1900 au niveau du pont sur le Chaboussant, en direction du bourg. On aperçoit le clocher de l'église.

## 23. La tour des communs du château des Marais



Lezay n'offrant pas de promontoire, les places fortes devaient se protéger par des douves en eau et des constructions défensives importantes.

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, la famille de Lusignan possédait le domaine de Lezay. Deux châteaux importants sont situés dans le bourg actuel ou à proximité immédiate : le château des Marêts ou Marais et le château de Lezay, au sud, entre le bourg et le bois du Chapitre, à l'ouest de la route de Sauzé-Vaussais.

Le premier château des Marais, dû à Simon 1<sup>er</sup> de Lezay, date de 1127. Il fût pillé et rasé pendant la guerre de Cent ans. Jean de Lezay obtint du roi Charles VII l'autorisation de le rebâtir et de le fortifier en 1429. La Chatellenie des Marêts s'étendait sur les paroisses de Saint-Vincent-la-Châtre et de Chey. La famille de Lezay était puissante.

*Pour pouvoir épouser Suzanne de Lezay, Agrippa d'Aubigné, jugé de trop petite noblesse et pas assez riche, dut acquérir un château. Il devint alors propriétaire du château du Chaillou à Chey.*

A la Révolution, le château des Marais est partiellement détruit. Il subsiste les douves, des communs disposés en fer à cheval avec deux tours, tronquées sur ordre de Richelieu. Il est aujourd'hui propriété privée.

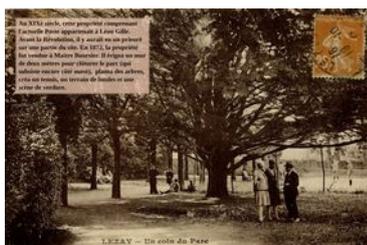
## 24. Le lavoir sur le Chaboussant



Situé à l'entrée du chemin menant au moulin des marais, c'était un lavoir privé qui appartenait à Mlle Olive, la propriétaire des dépendances du château. C'était l'unique lavoir de la commune.

*Chaque fois que les femmes lezéennes allaient laver leur linge, elles devaient s'acquitter d'une redevance qui était perçue par la première domestique surnommée « Maître Pierre ».*

## 25. et 26. Le parc



Avant la Révolution, il y aurait eu un prieuré sur une partie de ce site mais aucun document d'archive de l'époque de l'atteste avec certitude.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété appartenait à Léon Gille. En 1872, Maître Boursier, devenu propriétaire, érigea, pour clôturer le parc, un mur de deux mètres qui subsiste encore côté ouest, planta des arbres, créa un tennis, un terrain de boules et une scène de verdure.

En 1924, Honoré Canon racheta avec un groupe d'habitants une partie de la propriété dont l'étude notariale. Ils créèrent en 1926 le Syndicat Horticole qui gère toujours le parc. Ouvert au public depuis 1927, le parc accueille des grandes fêtes, fêtes d'écoles ou d'associations, spectacles de variétés et fêtes des traditions populaires encore aujourd'hui.

Lors des foires de la jeunesse du 30 avril, le parc était utilisé pour le jeu de rampeau, qui a subsisté longtemps, et pour y installer un parquet de bal.

**Fin de la promenade.**

**Nous espérons que vous avez apprécié le parcours et les photos.**

**N'hésitez pas à faire un retour en mairie et à ajouter vos anecdotes et souvenirs.**

**Merci de déposer ce document dans la boîte devant la mairie, à moins que vous ne souhaitiez le conserver pour refaire le circuit une autre fois !**

# Circuit de promenade

